

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le premier jour d’août deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la huitième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire  
Clément Roy, conseiller  
Mme Sonia Côté, conseillère  
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller  
Mme Linda McDuff, conseillère

**Ouverture de l’assemblée**

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

**16-08-134 - Ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l’ajout suivant à 9-  
Gilbert Dion 231,00\$

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**16-08-135 - Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 4 juillet 2016**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 4 juillet 2016, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu qu’il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

**Période de questions**

Rien à signaler

**Maire et aqueduc (Richard Belleville)**

Aqueduc : pas de rapport  
Tournoi de golf de la MRC

**Réseau routier (Steve Isabelle)**

Absent

**Développement local, régional et touristique (Clément Roy)**

Eau non potable à l’église : installation d’un système UV et nouvelle analyse

**Loisirs et familles (Sonia Côté)**

Tournoi à Rosco et Raid Jean-D'Avignon : bien réussis  
Inauguration du sentier des aînés et proposition d'affichage à venir

**Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)**

Rien à signaler

**Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)**

Rien à signaler

**Environnement et culture (Isabelle Filion)**

Rien à signaler

**Note** : Afin de souligner notre engagement à diffuser l'évolution des démarches qui entourent la planification stratégique régionale et de faire en sorte que nos plans d'action locaux émanent des orientations et des objectifs du plan de développement 2015-2020, le maire Richard Belleville signera ce plan d'engagement, lequel sera acheminé à la Table de concertation régionale.

**16-08-136 - Correspondance aux archives**

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MERN Dépôt au cadastre
- 2- MAMOT Modification code d'éthique
- 3- MAMOT Accusés de réception (2)
- 4- MTQ Accusé de réception RIRL
- 5- CPTAQ Demandes d'autorisation (3)
- 6- Ville de Coaticook Entente sauveteurs
- 7- MTQ Approbation règlement numéro 254-16

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-137 - Rapport financier au 28 juillet 2016**

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 28 juillet 2016, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de juillet	16 882,12\$	
Déboursés de juillet	59 757,96	
TPS à recevoir	1 001,68	
TVQ à recevoir	926,93	
Chèques en circulation	3 191,70	
<b>Solde à la caisse</b>	<b>183 562,96\$</b>	<b>9 914,25\$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-138 - Présentation des comptes au 1<sup>er</sup> août 2016**

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1<sup>er</sup> août 2016, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Clément Roy et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	79,80
Visa Desjardins	109,23
Richard Belleville	55,45
MRC de Coaticook	9 772,00
MRC de Coaticook	179,22
MRC de Coaticook	222,14
MRC de Coaticook	1 122,62
Société Mutuelle de prévention inc.	287,44
Calclo	9 269,41
Roger Lanctôt	2 625,07
Aqua-pro Électrique inc.	435,70
Ressourcerie des Frontières	557,99
Multicopie Estrie	41,39
Beecher Falls Vol. Fire Dept.inc.	US150,00
Nicolas Plourde	59,00
Hydro-Québec	216,19
Commission scolaire des Hauts-Cantons (taxes)	248,93
Supérieur Bureautique	64,91
Visa Desjardins	4,00
Gilbert Dion	231,00
Maryse Audet	233,00
Groupe Environex	239,13
Fallone Tremblay	200,00

**Délégation - Total: 8 426,03\$ (juillet 2016)**

Diane Lauzon Rioux	1 333,92\$
Johanne Beloin	645,92
Alex St-Martin	1 792,40
Raphaëlle Loignon-Lavigne	1 607,18
Bell Mobilité	17,06
Bell	102,27
Axion	104,52
Postes Canada	300,00
Régie des déchets	591,11
Clôtures Yvon Lapointe inc.	1 667,13
Coop des Cantons	175,91
Domaine du Rénovateur	35,61
Expo de la Vallée (OTJ)	53,00

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-139 - Avis de motion**

Le conseiller Jean-Luc Junior Beloin donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée sera présenté pour adoption un règlement abrogeant l'actuel règlement numéro 238-14 et le remplaçant par un nouveau règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des élus. Une copie du règlement a été déposée aux membres du conseil au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

**16-08-140 - Avis de motion**

La conseillère Linda McDuff donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée sera présenté pour adoption un règlement abrogeant l'actuel règlement numéro 228-12 et le remplaçant par un nouveau règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité. Une copie du règlement a été déposée aux membres du conseil au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

**16-08-141 - PPCMOI 01-16**

**Aménagement d'un service administratif sur la rue de l'Église, lot 5A-P Rang V et 5A-P Rang VI, cadastre du Canton de Hereford, Municipalité d'East Hereford**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'East Hereford a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), règlement numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14 afin d'y ajouter les zones de type «R» ;

**ATTENDU QU'**une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble pour déroger aux règlements d'urbanisme applicables, a été déposé le 11 mai 2016 ;

**ATTENDU QUE** l'immeuble qui fait l'objet de la demande sis au 70, rue de l'Église East Hereford est situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation dans la zone R-4, tel que décrit au règlement de zonage 195-08 ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire, M. Francis Beloin, a déposé un plan, daté du 18 avril 2016, identifiant les travaux qui seront exécutés à l'intérieur du garage attenant à la résidence afin de permettre l'installation d'un bureau de poste ;

**ATTENDU QUE** les travaux seront strictement circonscrits à l'intérieur du garage et que l'apparence extérieure n'en sera aucunement modifiée ;

**ATTENDU QUE** l'intégration du projet sur le plan de l'implantation, de l'architecture et de l'aménagement des lieux ne pose aucune contrainte par rapport à l'état actuel des lieux ainsi qu'au voisinage ;

**ATTENDU QUE** le comité consultatif d'urbanisme a examiné ce projet en fonction des critères d'évaluation fixés par le règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et qu'il recommande au conseil son approbation ;

**ATTENDU QUE**, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation a été tenue le 4 juillet 2016 à 18h45 à la bibliothèque municipale ;

**ATTENDU** qu'un avis public aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à la procédure d'approbation des personnes habiles à voter à l'égard du second projet de résolution a été publié le 11 juillet 2016 et que cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande valide ;

**En conséquence :**

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, il est résolu :

**D'ACCORDER**, en vertu du *Règlement sur les PPCMOI numéro 204-09 et modifié par le règlement numéro 240-14* la demande d'autorisation d'un projet particulier et de permettre l'aménagement d'un bureau de poste dans le garage attenant à la résidence au 70, rue de l'Église à East Hereford ;

**QUE** l'usage «service administratif» soit autorisé conformément au plan détaillé déposé le 11 mai 2016 accompagnant la demande et ce, malgré la grille de spécifications – Annexe C du règlement de zonage 195-08 en zone R-4.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-142 - Entente avec la Ville de Coaticook – Services de sauveteurs**

**ATTENDU** que la Ville de Coaticook a déposé, en date du 12 juillet 2016, un projet d'entente, eu égard à un partage des services de sauveteurs pour la saison estivale 2016;

**ATTENDU** que la Municipalité d'East Hereford convient qu'il y a lieu de définir les obligations et les responsabilités de chacun par le biais d'une entente écrite;

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ladite entente et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Clément Roy, résolu de signer ladite entente avec la Ville de Coaticook et de désigner la secrétaire-trésorière Diane Lauzon Rioux à titre de responsable et de signataire de ladite entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-143 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes – Le 10 novembre 2016 - Extrait de l'état**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1022 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de juillet, un état des personnes endettées pour taxes impayées à la municipalité ;

**ATTENDU** que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Sonia Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère Linda McDuff

**IL EST RÉSOLU**

- a. D'autoriser la secrétaire-trésorière à exclure de cette vente à l'enchère l'immeuble à propos duquel toutes taxes dues au 30 juin 2016 auront été payées avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.
- b. D'autoriser le secrétaire-trésorier à exclure de cette vente à l'enchère, l'immeuble pour lequel toutes taxes dues au 30 juin 2016 auront été payées, et pour lequel une entente de paiement pour les taxes 2016 aura été conclue avec le secrétaire-trésorier avant la transmission de l'extrait de cet état au bureau de chaque commission scolaire qui a compétence sur le territoire à l'égard de tel immeuble et à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour les fins de la vente des immeubles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-144 - Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes le 10 novembre 2016 - Autorisations à la secrétaire-trésorière**

**ATTENDU** que conformément à l'article 1038 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 536 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité peut

enchérir et acquérir les immeubles situés sur son territoire qui sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires;

**ATTENDU** que conformément à l'article 1039 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 537 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), la municipalité fait inscrire, en son nom, ces immeubles ainsi achetés, sur les rôles d'évaluation et de perception et sur les rôles de répartition spéciale, et les impose comme tout autre immeuble sujet aux taxes;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Jean-Luc Junior Beloin  
**APPUYÉE** par le conseiller Clément Roy

#### **IL EST RÉSOLU**

- a. D'autoriser la secrétaire-trésorière ou son représentant à offrir, au nom de la Municipalité d'East Hereford le montant des taxes dues, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales et, le cas échéant, scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente à l'enchère pour défaut de paiement des taxes qui se tiendra le jeudi, 10 novembre 2016 ;
- b. D'autoriser la secrétaire-trésorière à signer, au nom de la Municipalité d'à propos de la vente à l'enchère des immeubles pour défaut de paiement de taxes, tout acte d'adjudication à la municipalité des immeubles adjugés à cette dernière et, le cas échéant, tout acte de retrait fait en faveur de la municipalité ou d'un adjugé;
- c. D'autoriser l'inscription, immédiatement après la vente à l'enchère pour défaut de paiement de taxes, sur les rôles d'évaluation et de perception et, le cas échéant, sur les rôles de répartition spéciale, des immeubles qui auront été adjugés à cette dernière lors de ladite vente;
- d. D'autoriser la secrétaire-trésorière à faire, le cas échéant, la vérification des titres de propriété de certains immeubles à être vendus pour taxes impayées au 30 juin 2016, et ce sujet à la vente à l'enchère.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **16-08-145 - Délégation au Festin des Grâces**

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu de déléguer le maire Richard Belleville au Festin des Grâces à Compton le 2 octobre prochain. Le coût est de 109,23\$, toutes taxes incluses, et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **16-08-146 - Don et délégation au Centre de santé et des services sociaux de la MRC-de-Coaticook**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu de verser un don à la Fondation du CSSS et de déléguer le maire Richard Belleville au souper du tournoi de golf du CSSS. Les coûts respectifs sont de 100\$ et de 60\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques pour ces montants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **16-08-147 - Entente de développement culturel 2017**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'East Hereford souhaite participer financièrement au Plan du livre par l'*Entente de développement culturel 2017* à être conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications pour offrir des activités thématiques littéraires, scientifiques et de contes pour les jeunes et les adultes de la MRC dans les bibliothèques, salles communautaires, lieux patrimoniaux, espaces publics et / ou événements publics;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité d'East Hereford sera le promoteur du projet auprès de la MRC et du ministère ;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, et résolu **QUE** :

La Municipalité d'East Hereford s'engage à contribuer pour un montant de 500\$ en 2017 à l'*Entente de développement culturel 2017* à être conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-148 – Travaux chemin Owen**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu de finaliser les travaux de reconstruction de l'assiette du chemin Owen et d'installer les ponceaux manquants. La dépense maximale est de 24 999,99\$ avant toutes taxes applicables. Les travaux seront sous la responsabilité de H.M. Lambert Excavation d'East Hereford. Ces travaux seront acquittés par une subvention du PAARM 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-149 - Travaux d'asphaltage – Chemin Beloin**

**ATTENDU** que des travaux d'asphaltage ont été exécutés sur le chemin Beloin à l'été 2015 et que lesdits travaux n'étaient pas à la satisfaction de la municipalité;

**ATTENDU** qu'une entente a été convenue avec l'entrepreneur, Couillard Construction ltée, de retenir 10% de la facture émise le 31 août 2015, soit un montant de 4 101,00\$;

**ATTENDU** que le représentant de l'entrepreneur, M. Antoine Petit, est venu rencontrer l'inspecteur en voirie, M. André Thomas, afin de constater comment les travaux se sont comportés suite à l'hiver et au printemps 2016;

**ATTENDU** que les deux parties conviennent qu'il n'y a pas eu de détérioration majeure de la chaussée;

**ATTENDU** que les deux parties, suite à des discussions, conviennent de l'entente suivante :

- ✓ Recevoir de l'entrepreneur une garantie d'une année supplémentaire sous forme de cautionnement d'exécution et que, sur réception de ladite garantie, la municipalité verse le montant retenu, soit 4 101,00\$;
- ✓ Accepter de l'entrepreneur la proposition suivante : réparation de l'entrée du pont à Jean sur le chemin Beloin, réparation d'un nid-de-poule à l'entrée du chemin Beloin et rapiéçage de plusieurs nids-de-poule sur le chemin des Côtes pour un montant total de 1 000\$, avant toutes taxes applicables;

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu que le conseil municipal accepte l'entente ci-haut proposée et en informe Couillard Construction ltée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**16-08-150 - Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Clément Roy et résolu que l'assemblée soit levée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Richard Belleville, maire

---

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

*Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée extraordinaire le vingt-neuvième jour d'août deux mille seize à dix-huit heures trente à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, sous la présidence du maire Richard Belleville

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire  
Steve Isabelle, conseiller  
Clément Roy, conseiller  
Mme Sonia Côté, conseillère  
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller  
Mme Linda McDuff, conseillère

**Avis de convocation**

Tous les membres du conseil municipal ont été convoqués en assemblée extraordinaire par le maire Richard Belleville conformément aux dispositions de la loi.

**16-08-151 - Ordre du jour**

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



### **16-08-152 – Correspondance**

Proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives :

- 1- MRC Démission et informations
- 2- École St-Pie-X Conciergerie
- 3- Les Int. Électriques J. M. Martineau Soumission

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **16-08-153 - Engagement inspection en bâtiment et en environnement**

Suite à la démission de l'inspecteur en bâtiment, Monsieur Sylvain Martineau, il est proposé de réorganiser le service d'inspection de façon temporaire en attendant une décision définitive des quatre municipalités partie à l'entente avec la MRC de Coaticook :

- ✓ Engagement de Madame Lise Got comme inspectrice en bâtiment et adjointe en environnement, tel que présenté dans son offre de service du 18 août 2016, soit un taux horaire de 45\$, taxes en sus, déplacements au taux de 0,50\$ le kilomètre pour les inspections et un tarif fixe de 17,85\$ à chaque période de travail. Le temps alloué à cet engagement sera en fonction des besoins de la municipalité. Il est prévu une plage horaire le jeudi matin de 9h30 à 13h00.
- ✓ Engagement de Monsieur Nicolas Plourde comme inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement au taux horaire de 30\$ et déplacements au taux de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **16-08-154 – Remplacement pour la conciergerie de l'école St-Pie-X**

Afin de remplacer Madame Johanne Beloin comme concierge à l'école St-Pie-X durant son congé de maladie et ce, à la recommandation de la directrice par intérim Madame Karine Montminy, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu d'engager Monsieur Alain Lampron d'East Hereford comme concierge à l'école St-Pie-X jusqu'au retour au travail de Madame Beloin. Le taux horaire sera de 15,50\$ pour 11 heures de travail par semaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **16-08-155 – Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu que l'assemblée soit levée à 19h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Richard Belleville, maire

---

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

*Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

